

FORMULE 59D

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

AVIS DE RENCONTRE POUR FAIRE ÉTABLIR UNE ORDONNANCE

*(titre)*

AVIS DE RENCONTRE POUR FAIRE ÉTABLIR UNE ORDONNANCE

Le (la) *(indiquez la partie qui demande la rencontre)* a demandé une rencontre pour faire établir une ordonnance avec le greffier, le juge ou l'officier de justice le *(jour)* *(date)*, à *(heure)*, ou peu de temps après dès que la motion peut être entendue.

MÉTHODE PROPOSÉE POUR TENIR L'AUDIENCE : La rencontre se fera *(choisir la méthode qui convient)*

par écrit;

par écrit - rencontre contestée;

par téléconférence;

par vidéoconférence;

oralement,

à l'endroit suivant

*(adresse du palais de justice en cas d'audience en personne, ou détails de la conférence téléphonique ou de la vidéoconférence, comme le numéro à composer, le code d'accès, le lien vidéo, etc., s'il y a lieu).*

L'OBJET DE LA RENCONTRE EST *(indiquez le recours précis qui est demandé).*

LES MOTIFS DE LA RENCONTRE SONT *(indiquez les motifs qui seront avancés).*

LES PREUVES DOCUMENTAIRES SUIVANTES seront utilisées lors de la rencontre : *(énumérez les affidavits ou autres preuves documentaires qui seront invoqués).*

*(Date)*

*(nom, adresse, adresse électronique (s'il y a lieu) et numéro de téléphone de la partie qui demande la rencontre ou de son avocat(e))*

DESTINATAIRE : *(nom, adresse et adresse électronique (s'il y a lieu) des autres parties représentées à l'audience ou de leur avocat(e))*

